

Le 29 mai 2020

Madame, Monsieur,

Il est de notre devoir de vous communiquer diverses informations concernant :

- l'emploi du temps de nos élèves durant les derniers jours de cette année scolaire,
- l'horaire des manifestations organisées pendant cette période.

**COURS**

Les cours déjà communiqués aux élèves de 2<sup>es</sup> et de 6<sup>es</sup> sont maintenus jusqu'au mardi 23 juin inclus.

En parallèle, des remédiations seront proposées à certains élèves via les titulaires de classe, à l'exception des 1<sup>res</sup> années, aux dates suivantes : vendredi 12 juin (5<sup>es</sup> Roo), mardi 16 juin (5<sup>es</sup> Re), mercredi 17 juin (4<sup>es</sup> Re et 3<sup>es</sup> Roo), vendredi 19 juin (4<sup>es</sup> Roo) et mardi 23 juin (3<sup>es</sup> Re).

**EXAMENS**

Pour rappel, aucun examen ne sera organisé en cette fin d'année scolaire.

**DELIBERATIONS**

Les délibérations seront toutes organisées avant le mercredi 24 juin.

Par conséquent, le bulletin de fin d'année (basé sur des évaluations effectuées avant le 13 mars 2020 ; l'implication positive dans la réalisation des travaux durant le confinement peut également faire l'objet d'une appréciation générale intervenant au bénéfice de l'élève dans la décision), ainsi que la décision de fin d'année vous seront communiqués, via Smartschool, au plus tard le **mercredi 24 juin (15h00)**. **Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

**PRET DES LIVRES**

La remise des livres scolaires au service du « prêt des livres » se fera du 15 au 30 juin ; les élèves concernés seront priés de se présenter à l'école à l'heure indiquée suivant les modalités qui leur seront communiquées. Ils se doivent de quitter l'établissement dès la fin des formalités.

**REUNION DES PARENTS**

La réunion des parents du mois de juin ne peut pas être organisée selon les modalités habituelles.

Toutefois, chaque parent qui le souhaite pourra prendre contact avec les enseignants (en priorité, avec le titulaire) ou la direction via Smartschool pour toute prise de connaissance complémentaire des motivations de la décision du conseil de classe.

**DISTRIBUTION DES PRIX**

La distribution des prix ne pourra malheureusement être organisée cette année.

Toutefois, une remise des prix pour les Rhétoriciens est envisagée et serait adaptée aux conditions sanitaires (les modalités leur seront transmises via leur adresse Smartschool dès que possible)

**REGLEMENT DES ETUDES, ATTESTATIONS et RECOURS**

Le règlement des études, remis aux parents lors de la première inscription, peut être consulté sur notre site [www.afblum.be](http://www.afblum.be). Toutefois en raison de la crise du Covid-19, certains points ont été adaptés. Les différentes attestations restent d'actualité mais pourraient être accompagnées d'un travail de vacances afin de leur permettre d'accéder à l'année suivante dans les meilleures conditions.

La limite des quatre examens de passage est suspendue quel que soit l'année considérée.  
Concernant les recours, la date limite pour l'introduction sera le lundi 29 juin 2020 à 15h00 pour les délibérations de juin et le jeudi 10 septembre 2020 à 15h00 pour les délibérations de septembre.

### **EXAMENS DE PASSAGE**

Ne connaissant pas les conditions de rentrée de septembre 2020, **les examens de passage ne peuvent être organisés dans les conditions habituelles.**

Par conséquent, il a été décidé qu'en cas d'ajournement, un travail de vacances (avec défense orale éventuelle, en présentiel ou en vidéo-conférence) sera fourni à l'élève. Les modalités d'organisation seront précisées par l'enseignant concerné, via Smartschool, à chaque élève individuellement.

Conformément aux articles 3 et 7 du Règlement des études, « les examens de repêchage sont notés sur 100 » et « la condition générale de réussite est d'avoir obtenu **50 % dans chacune des branches notées** ». Cette dernière disposition étant d'application **en juin comme en septembre.**

Délibérations : le jeudi 3 septembre à partir de 13h30 (sous réserve des conditions sanitaires).

Communication des résultats :

- le jour même, à partir de 14h30, au fur et à mesure de l'avancement des délibérations, via **Smartschool**
- le lendemain à partir de 8h00 (dans l'implantation de l'élève) ;
- **aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

Les élèves devant présenter des travaux de vacances pourront profiter du prêt des livres pendant les vacances; les modalités en seront précisées par les responsables.

### **SECRETARIATS**

Les secrétariats de nos deux sections seront ouverts du 01 au 03 juillet (de 8h30 à 16h00, sauf le mercredi jusqu'à 12h30) ainsi qu'à partir du 26 août (de 8h30 à 16h00, sauf le mercredi jusqu'à 12h30).

### **RENTREE DES CLASSES**

Si les conditions sanitaires le permettent (dans le cas contraire, un mail sera envoyé via Smartschool), la rentrée effective des classes est fixée au **mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020, à 9h00** pour les élèves de 1<sup>re</sup> année, et de **10h45 à 14h50** pour les élèves de 2<sup>e</sup> année.

Elle est fixée au **vendredi 04 septembre 2020, à 8h30**, pour les élèves de 3<sup>e</sup> année, **à 9h40** pour les élèves de 4<sup>e</sup> année et **à 10h30** pour les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> années. Les cours seront suspendus à 14h50.

Nous espérons, Madame, Monsieur, que ces renseignements vous seront utiles et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

D. Mazairac  
Directeur adjoint

A. Duhem  
Directrice

---

Je soussigné(e) .....(nom, prénom)  
père / mère / tuteur (\*) de l'élève .....(nom, prénom)  
.....(classe)

déclare avoir pris connaissance du présent courrier relatif à l'organisation de la fin de l'année.

Date: .....  
Signature:.....

Cet accusé de réception doit être dûment complété, scanné et envoyé **via Smartschool à l'éducateur de votre enfant**, pour le **mercredi 3 juin au plus tard**. Par avance, nous vous en remercions.